

Introduction à la déposition de Bernard Audiguier

Bernard Audigier est le vingt-cinquième déposants de ce registre. Il déposa à deux reprises, le 2 mars et le 29 avril 1300. Ses aveux sont significatifs. Il reconnaît tout d'abord que vers la Noël 1299, il a transporté sur sa barque deux hommes tout à fait inconnus, sur la demande de Guillaume Fenasse. Ensuite, il reconnaît que vers la même époque, il avait fait traverser le Tarn à Raymond Delboc et Raymond Didier, sur la demande cette fois-ci d'un certain David, clerc de Lescure. Il reconnaît également avoir fait son *melioramentum* sur de belles promesses. Remarquons au passage, que ce David n'apparaît nulle part ailleurs, cette déposition nous dit seulement qu'il était alors au mur d'Albi, condamné à perpétuité, probablement pour hérésie. Enfin, il reconnaît avoir assisté au *consolamentum* de Guillaume Adhémar, vers 1294.

Autrement dit, son dernier aveu est accablant. Il est manifeste qu'il a essayé de minorer et de cacher sa réelle implication dans l'hérésie.

Il a dénoncé 10 personnes.

On ignore le sort de Bernard Audiguier. Il habitait à Lescure, localité non loin d'Albi, sise au bord du Tarn. Bernard Audiguier était probablement batelier. Il devait transporter hommes et marchandises sur son embarcation. Le Tarn était alors une voie de communication importante et des péages marquaient son cours, cette déposition en témoigne.

Il fut impliqué dans les dépositions des personnes suivantes : Bérenger Adhémar, Guillaume de Landes, Pierre Adhémar et Pierre Rigaud.